



HAL
open science

L'invention méthodologique : le cas de l'interprétation sociologique des rêves

Bernard Lahire

► **To cite this version:**

Bernard Lahire. L'invention méthodologique : le cas de l'interprétation sociologique des rêves. Éducation permanente, 2022, 1 (230), pp.49-58. hal-03765834

HAL Id: hal-03765834

<https://hal.science/hal-03765834>

Submitted on 5 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'invention méthodologique : le cas de l'interprétation sociologique des rêves

Tout étudiant de sociologie ou de sciences sociales sait qu'il existe des méthodes classiquement utilisées par les chercheurs en sciences sociales : des méthodes quantitatives plus ou moins sophistiquées mises en œuvre sur la base de données « recueillies » par questionnaires ou de données déjà « enregistrées » par les institutions (État, entreprise, église, parti, association, etc.), et des méthodes dites « qualitatives » (entretiens, observation directe des comportements, analyse d'archives). Au cours de sa formation, il apprend à se familiariser avec ces différentes démarches méthodologiques, qui ont fait leur preuve dans un grand nombre de travaux tout au long de l'histoire de sa discipline. Toutefois, la première chose qu'un étudiant devrait apprendre, c'est qu'il n'existe jamais de méthode prête à l'emploi et qu'il s'agit toujours, pour le sociologue, de savoir plier ou adapter ses méthodes aux problèmes sociologiques qu'il entend résoudre, et non pas réduire le type de question qu'il se pose aux seules interrogations auxquelles les méthodes qu'on lui a enseignées lui permettent de répondre. La méthodologie ne devrait être que la conséquence logique et pratique de ce à quoi la construction de l'objet conduit le chercheur.

Dans certains cas, il s'agit non pas d'adapter des méthodes éprouvées, mais d'en inventer de nouvelles, en remettant parfois en question les conseils méthodologiques ordinairement donnés. Ainsi, mettre en œuvre les outils standards de la sociologie, de l'anthropologie ou de l'histoire, à propos d'un objet aussi singulier que le rêve, ce serait en quelque sorte « mettre la charrue avant les bœufs », inverser l'ordre des priorités, et détruire à peu près totalement la spécificité de son objet.

C'est de l'expérience d'une invention méthodologique répondant aux nécessités d'un cadre théorique dont il sera question ici, à propos d'un programme de recherche sur les rêves. Je commencerai par préciser les conditions dans lesquelles les rêves ont été recueillis, puis la nature des multiples entretiens réalisés auprès des



rêveurs et rêveuses, et le type de relation qui s'instaure entre l'enquêteur et l'enquêté, avant de conclure sur le travail d'interprétation sociologique des rêves au croisement de deux types d'ignorance et de connaissance (chez l'enquêteur et chez l'enquêté).

Les bonnes conditions de recueil

J'ai commencé à recueillir systématiquement des rêves en 2015, seulement après avoir élaboré les grandes lignes du cadre théorique synthétique qui me permettait de comprendre le rêve entre passé incorporé de la personne qui rêve et contextes présents de sa production (contexte diurne déclencheur du rêve et cadre du sommeil)¹. Pour cela, j'ai établi un protocole que j'ai communiqué aux rêveurs et rêveuses.

La première chose importante consiste à recueillir des récits de rêve dans les meilleures conditions possibles de remémoration et d'expression. Dans le protocole communiqué aux enquêtés, je leur demande d'abord de prendre en note leur rêve dès le réveil car le souvenir du rêve disparaît très rapidement dès que l'on est happé par les soucis de la vie diurne. Le caractère éphémère du souvenir de rêves est d'ailleurs souvent noté par les enquêtés eux-mêmes. Du fait de cette propriété volatile du rêve, il est fort probable que la production onirique sur laquelle il est possible de travailler, celle dont se souviennent les enquêtés au réveil et qu'ils parviennent à écrire ou à enregistrer, ne constitue qu'une partie infime de ce qui a été effectivement rêvé durant les différents temps du sommeil.

Je demande ensuite aux enquêtés de ne pas chercher à trop mettre en forme ou en récit le rêve si celui-ci n'est qu'une suite de scènes ou d'images sans lien évident entre eux (par exemple, dans certains cas, l'enquêté ne sait pas dire si une scène arrive avant ou après une autre), et d'être le plus proche possible de ce qu'ils ont vu en rêve. Je leur demande enfin de ne pas modifier ni taire des détails gênants ou honteux, en privilégiant la vérité du rêve par rapport à tout souci de bienséance ou de moralité.

Parler de « meilleures conditions possibles » de remémoration et d'expression suppose qu'il y a des façons plus problématiques de procéder que d'autres, et qu'il y a bien une réalité du rêve durant le sommeil qu'il faut s'efforcer de ne pas déformer. L'objet du sociologue, comme celui du psychanalyste, est certes toujours un récit de rêve et non le rêve lui-même, qui est par nature inaccessible en tant que tel. L'objet-rêve est, au sens freudien, une « élaboration secondaire », avec tous les risques de déformation, sous l'effet de la censure ou de tout autres facteurs faisant obstacle à la remémoration. Mais qui dit « élaboration secondaire » et « risque de

1. Le cadre théorique synthétique est présenté de façon détaillée dans *L'interprétation sociologique des rêves* (Lahire, 2018) ; il est condensé et accompagne l'interprétation de corpus de rêves dans *La part rêvée, L'interprétation sociologique des rêves*, 2 (Lahire, 2021).



déformation » suppose tout de même que des images du rêve ont bel et bien existé durant le sommeil (ce que corroborent les études neuroscientifiques, et notamment celles qui prouvent que les gestes faits ou les propos tenus durant la nuit sont bien en lien avec le récit de rêve fait au réveil²) et qu'il s'agit de parvenir à ce qu'elles soient restituées dans les meilleures conditions possibles.

Face à un tel problème, deux attitudes opposées se manifestent : d'une part l'attitude radicalement constructiviste consistant à penser que le « rêve » n'existe pas en tant que tel et que nous n'avons affaire qu'à des constructions sociales ou culturelles, et en l'occurrence discursives ; d'autre part l'attitude réaliste consistant à penser que le rêve (une suite d'images vécues plus ou moins intensément par le rêveur ou la rêveuse comme étant réelles au moment de sa manifestation) a bel et bien existé dans l'espace mental du rêveur, qu'il n'existe aucun autre moyen d'accès à sa réalité qu'en interrogeant les individus ayant rêvé (pas d'observation directe possible ni de croisement du récit de rêve avec des récits d'autres personnes qui auraient été témoins des événements rêvés) et qu'il faut donc se poser la question des manières d'y accéder.

La seconde attitude me semble la seule scientifiquement pertinente. Le cas du rêve ne fait, au fond, qu'augmenter le degré d'incertitude et les difficultés que rencontrent une grande partie des chercheurs, qu'ils travaillent sur des archives, à partir d'entretiens ou de questionnaires, qui n'ont généralement accès à la réalité qu'à partir de déclarations de propriétés, de pratiques, de goûts ou d'opinions. Seuls les chercheurs (ethnologues ou sociologues) pratiquant l'observation directe des comportements ou l'étude différée de comportements enregistrés (sur des bandes sonores ou à l'aide de moyens audiovisuels) peuvent se targuer d'avoir un accès direct et contrôlable à la réalité des situations, des actes, des attitudes ou des préférences. Mais le doute scientifique raisonnable sur le possible écart entre rêve et récit de rêve, pratique et récit de pratique ou propriétés sociales et déclaration de propriétés sociales, n'autorise pas le chercheur à penser qu'il n'existe pas en réalité de rêve, de pratique ou de propriétés sociales.

L'abandon de toute ambition de description du réel auquel conduit l'attitude radicalement constructiviste ressemble à un caprice enfantin. Comme disait si bien Marc Bloch (1997), « le scepticisme de principe n'est pas une attitude intellectuelle plus estimable ni plus féconde que la crédulité ». Le sceptique radical en vient souvent à penser que si le réel n'est pas pleinement accessible, alors il est inutile de chercher à l'atteindre ou à s'en approcher. À vouer un culte à la pureté scientifique, on finit par ne plus s'intéresser aux différences, parfois énormes, entre les différentes méthodes de recueil des rêves. Par exemple, on peut légitimement formuler des critiques à l'encontre de Freud, lorsqu'on constate qu'il ne notait pas les rêves dans le temps même de la séance où ils étaient racontés, qu'il n'avait pas les

2. Cf. notamment Arnulf *et al.* (2017).

moyens de les enregistrer, qu'il voyait de nombreux patients au cours d'une même journée, qu'il pouvait indistinctement s'appuyer sur des rêves racontés le lendemain du rêve ou sur des rêves racontés plusieurs mois ou années après avoir été vécus, etc. Le travail d'élaboration secondaire et de déformation des images du rêve est d'autant plus grand que le temps et les expériences nouvelles peuvent jouer un rôle de filtre plus ou moins puissant et faire écran par rapport aux images originales, ou tout simplement substituer aux images initiales de nouvelles images. Si l'on ne croit pas en l'existence de séquences d'images oniriques originales, durant le temps du sommeil, on peut alors perdre toute vigilance méthodologique quant aux manières de recueillir les données.

Une fois le rêve écrit, l'enquête doit indiquer le sentiment général (positif, neutre ou négatif) associé au rêve ou aux différentes parties du rêve. Il doit aussi noter les éléments liés à la journée précédant le rêve (événements, situations, lieux, personnes, objets, etc.) qui font spontanément écho, dans son esprit, aux éléments du rêve. Je lui demande aussi de mentionner les grandes préoccupations, les grands soucis, les grandes joies ou les grandes tensions et angoisses du moment (de la « période »), notamment ceux du jour même du rêve ou des jours précédents.

Je sollicite enfin de sa part, à propos de chaque élément du rêve (personnes, lieux, objets, etc.) pour lequel cela lui apparaît évident, d'écrire à quoi cela renvoie dans son esprit. Cela donne lieu, par exemple, à des commentaires du type : « C'est la voiture de ma mère, mais qui, par certains aspects, ressemble à ma première voiture », ou bien : « Cette horloge brisée appartient à ma grand-mère paternelle avec qui j'entretiens de mauvaises relations. »

L'objectif des entretiens : expliciter, associer, reconstruire des séquences biographiques

Depuis que je mène des entretiens sociologiques³, j'ai toujours considéré que cela constitue une base cruciale pour comprendre le monde social. Cette méthode n'est certainement pas sans défaut. Elle ne permet pas, par exemple, d'accéder directement aux pratiques, à la différence de l'observation directe des comportements, même si certaines façons de mener l'entretien rendent possibles des récits de pratiques très précis et ne condamnent pas le sociologue à produire des « artefacts » ou à ne recueillir que des « opinions » ou des propos abstraits et généraux. De même, la réalisation de milliers d'entretiens étant dans les faits quasiment impossible, l'entretien ne permet pas, comme dans les enquêtes quantitatives, de viser un certain type de représentativité statistique. Malgré tous ses défauts, elle seule permet à la fois d'entrer dans le détail des pratiques ou des comportements

3. Ma première grande série d'entretiens réalisée auprès d'enseignants du primaire remonte à ma thèse de doctorat (1986-1990).



individuels, de reconstruire l'univers symbolique dans lequel vivent les individus enquêtés, et de saisir la genèse de ces pratiques et de ces représentations en opérant des retours sur l'expérience passée et le parcours biographique des individus, ce qui constitue un avantage considérable par rapport à l'observation directe des comportements, entièrement centrée sur l'étude du présent de l'action.

Obtenir des données fiables par entretien suppose – et on oublie bien trop souvent de le dire dans les cours de méthodologie – une grande connivence ou une grande confiance entre l'enquêteur ou l'enquêtrice et les personnes enquêtées. C'est seulement dans un rapport de confiance que les enquêtés parlent de leur vie, de leurs pratiques, de leurs goûts et de leurs dégoûts, de leurs croyances, de leurs revers de fortune ou de leurs déboires, etc. C'est aussi parce qu'ils sentent un intérêt réel chez leur interlocuteur ou leur interlocutrice qu'ils peuvent se remémorer des expériences du passé parfois très enfouies ou qu'ils se sentent en mesure de parler de choses douloureuses, difficiles, gênantes, humiliantes ou taboues. La qualité d'un enquêteur dépend de sa capacité à comprendre ses enquêtés, à les encourager ou à les aider, par mille petits signes aussi bien infra-verbaux que verbaux, à parler ; bref, à s'oublier lui-même pour donner l'attention et le temps nécessaires à l'avènement d'une parole non artificielle.

Mais si tout entretien réussi repose sur la collaboration active des enquêtés, les entretiens menés autour des rêves sont encore plus dépendants de cette collaboration, et notamment de la volonté ou du désir de savoir de celui ou de celle qui livre ses expériences. Le rêve tournant souvent autour de problèmes, de conflits, de tensions ou de difficultés de vie parfois douloureusement vécus par les personnes, contraignant fatalement, à un moment ou à un autre, à parler de choses taboues ou gênantes, mettant en scène des proches (parents, conjoints, amis) qui n'aimeraient ne pas savoir que la personne en question les voit comme elle les voit, ou conduisant indirectement à parler d'eux dans les associations faites autour des rêves, il faut vraiment que l'enquêté surmonte ses craintes pour se livrer à l'enquêteur.

C'est pour cela que l'essentiel des entretiens se sont exceptionnellement déroulés à mon domicile, sur un terrain familialement « neutre » ou « sans enjeu », et sans présence de proches de la personne enquêtée (même lorsque l'entretien est réalisé dans une pièce séparée, la présence d'autres personnes dans le même espace ne permet pas la tranquillité d'esprit nécessaire à l'expression de soi). Plus rarement, la totalité ou une partie des entretiens ont été menés chez les enquêtés et lorsqu'aucune autre personne n'était présente au domicile au moment des entretiens. Même si cela peut aller de soi pour des chercheurs en sciences sociales, il me semble utile de préciser que les entretiens avaient lieu en face-à-face et non pas dans les conditions propres à la cure analytique (le patient ne voyant pas le psychanalyste qui se tient assis derrière lui).

Les entretiens menés en vue de l'interprétation sociologique des rêves comportent des parties biographiques (de portée générale au début de l'enquête, puis

sur des points plus précis à l'occasion des divers entretiens réalisés sur les rêves) et des temps d'explicitations et d'associations autour de chaque élément composant les rêves⁴. Les entretiens purement biographiques permettent de se faire une idée précise des grandes propriétés sociales (âge, profession, diplôme, situation familiale et autres particularités) de l'enquêté, de ses parcours scolaire, professionnel, conjugal ou sentimental, de ses intérêts culturels, politiques, religieux, associatifs, sportifs, etc., des temps forts de sa trajectoire, avec les moments possibles de bifurcations ou de ruptures biographiques et les grandes préoccupations, problèmes ou obstacles rencontrés dans sa vie personnelle, familiale, professionnelle ou sentimentale, ou enfin de la nature (positive ou négative, détendue ou tendue, pacifique ou conflictuelle, etc.) de ses relations avec les différents membres de son entourage familial ou amical. Ils sont aussi l'occasion de recomposer les propriétés sociales des principaux membres de sa famille d'origine (grands-parents, parents, oncles et tantes, frères et sœurs, cousins et cousines, etc.) et de ses amis. Mais les entretiens menés autour des rêves cherchent aussi à saisir la nature des relations entretenues par l'enquêté avec chacune des personnes nommées au cours des entretiens ou apparaissant dans les rêves, ainsi qu'avec chacun des animaux, objets, lieux, actions ou situations présents dans ses rêves. Et les précisions apportées par l'enquêté donnent lieu parfois à des récits biographiques concernant ces relations.

Lorsque l'enquêté a écrit quelques rêves, il me les envoie par mail avec toutes les notes (précisions et associations) les accompagnant. Puis nous fixons un rendez-vous pour un entretien à propos de ses rêves. Avant chaque entretien, je lis les récits de rêve pour souligner les différents éléments sur lesquels il me faudra interroger le rêveur ou la rêveuse et pour essayer de repérer la structure générale ou les grands mouvements de l'intrigue onirique. Les entretiens, enregistrés et transcrits, se déroulent en face-à-face et durent généralement trois heures (rarement moins de deux heures, et parfois de cinq à six heures). Chaque séance se déroule invariablement de la manière suivante : je commence par lire à haute voix un premier rêve à l'enquêté, pour le replonger l'intrigue onirique, avant de revenir en détail sur chacun des éléments ou des personnages qui la composent. Puis, régulièrement au cours de la séance d'entretien, je relis l'ensemble du rêve ou certaines de ses parties, pour ne jamais oublier les termes mêmes du récit et ancrer l'entretien dans l'univers précis du rêve.

À chaque fois, je demande à l'enquêté quel rapport il entretient avec la personne, l'animal, l'objet, le lieu, la situation mentionnés dans le récit, ce qu'il ou elle représente à ses yeux, à quoi cela lui fait penser ou ce que cela lui évoque. J'essaie de savoir notamment quels événements ou quels sentiments sont associés à chaque élément en question. Je laisse la personne répondre longuement, même quand elle

4. Concrètement, cela suppose des entretiens longs et répétés (entre onze heures – soit six entretiens – et soixante-et-une heures – soit dix-neuf entretiens – lors de l'enquête).



semble s'éloigner du rêve, l'expérience montrant que ce qui lui vient spontanément à l'esprit est rarement déconnecté des éléments du rêve. Quand cela est possible, je procède à des remontées biographiques, assez brèves ou plus longues, sur les personnes, animaux, objets, lieux, situations, etc., pour faire l'histoire de chacun de ces éléments dans la vie de l'enquêté. Il faut souvent compter une bonne heure d'entretien par petit rêve (d'une demi-page environ) et les associations les plus intéressantes arrivent parfois à la fin de la discussion plutôt qu'au début.

Même quand on connaît bien les enquêtés pour avoir déjà réalisé de nombreux entretiens biographiques ou sur leurs rêves, le premier contact avec un nouveau rêve est souvent une expérience (douloureuse) de très grande opacité. Cette obscurité provient du fait que, même lorsqu'on reconnaît des personnes, des objets ou des lieux qui sont apparus dans des rêves déjà interprétés, ce sont parfois de nouveaux événements ou de nouvelles situations extra-oniriques qui sont à l'origine de certains détails du rêve et qui, une fois explicités par l'enquêté, viennent éclairer la scène onirique. Au fur et à mesure des explicitations et des associations, le puzzle se reconstitue. Tout se passe comme si les différents éléments d'un rêve formaient la partie émergée d'un iceberg dont la plus grosse partie immergée, composée de l'ensemble des dispositions incorporées, de la problématique existentielle et des circonstances récentes de la vie, demeurait invisible. Durant son sommeil, le rêveur n'a mobilisé que quelques pointes émergées de son expérience, et n'a éprouvé logiquement nul besoin de préciser ou d'explicitier les parties immergées qui sont pour lui des évidences présupposées. Pourquoi ou plutôt pour qui devrait-il le préciser ou l'explicitier puisqu'il ne s'adresse à personne d'autre que lui-même ?

Le croisement de deux ignorances (et de deux connaissances)

On mesure à quel point les conceptions de l'être humain comme sujet conscient, pensant, raisonnant, sont erronées lorsqu'on prend conscience du fait que l'opacité du rêve est ressentie non seulement par l'interprète extérieur au rêve (ce qui semble bien normal puisqu'il est a priori extérieur à la réalité psychique ou mentale du rêveur), mais par le rêveur lui-même. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le « sujet rêvant » n'est pas « mieux placé » que l'interprète pour comprendre ses rêves, et il n'y comprend généralement rien de prime abord. C'est même le premier à dire au cours des entretiens : « Là, je ne vois pas du tout » ; « je ne pense pas qu'on pourra en tirer quoi que ce soit », « ça n'a aucun sens »⁵, etc.

5. Ces expressions, et bien d'autres encore du même type, ont été réellement formulées par nos enquêtés au cours des entretiens.

Le « sujet rêvant » – qui, en l’occurrence, est plus agi par des processus de pensée que sujet conscient de sa pensée – est donc placé autrement que l’interprète, mais n’est pas particulièrement le « mieux placé » pour comprendre ce qui s’exprime dans son rêve. Le rêveur a la connaissance pratique incorporée de ses expériences passées. Il sait, en effet, mieux que l’interprète, qui sont les personnages, les animaux, les lieux, les objets, les situations qui apparaissent dans ses rêves. Il est aussi seul à même d’évoquer des souvenirs faisant écho aux différents éléments de son rêve. Mais il ne met pas spontanément en œuvre la démarche d’explicitation ou d’association, et ne sait pas dans quelle direction chercher ni comment articuler toutes ces informations pour accéder à ce qui s’exprime dans son propre rêve. Inversement, le meilleur analyste peut avoir la connaissance des mécanismes oniriques, la méthode aussi pour aider le rêveur à faire ce travail d’explicitation et d’association, mais il ne peut rien dire ou faire du rêve sans les informations (récits d’expériences ou d’événements, précisions, etc.) fournies par celui ou celle qui a rêvé.

C’est donc au croisement de ces deux ignorances (ou de ces deux connaissances), celle du rêveur sans science ni méthode et celle de l’interprète sans connaissance des expériences du rêveur, que peut se conquérir une interprétation adéquate du rêve. Toute production sociologique suppose une coopération plus ou moins active de l’enquêteur et de l’enquêté. Dans le cas de l’étude du rêve, rien (ou très peu) ne serait possible sans une telle coopération. Mais lorsqu’on y parvient, le plaisir est grand de parvenir à rendre transparent ce qui était totalement opaque.

Le travail d’explicitation et d’association que suscite le chercheur ne fait en définitive que retrouver les implicites, les analogies et les associations par contiguïté qui étaient à l’œuvre dans le temps même du rêve. Les principes qui président à la production du rêve ne sont pas aléatoires et sont même relativement stables d’un moment du rêve à un autre, d’un rêve à l’autre, et des rêves aux associations sur les rêves. Et lorsque les rêves contiennent des substitutions, des condensations ou des métamorphoses, il faut toujours chercher à saisir quelles ressemblances, quelles analogies ou quels points communs entre les éléments en jeu sont à l’origine de ces transformations.

On comprend alors mieux pourquoi une interprétation sociologique du rêve repose sur la contribution active de l’enquêté et pourquoi aucune « clef des songes » ni aucune liste de significations universellement pertinentes associées à des symboles ne sont évidemment possibles. Ce n’est pas au chercheur de dire à quoi le rêve lui fait penser en projetant ainsi sur autrui son propre univers d’associations mentales. C’est bien au rêveur ou à la rêveuse d’opérer le travail d’explicitation et d’association qui permet de reconstruire l’arrière-plan existentiel, biographique et mental dans lequel vient s’insérer le rêve.

Cette position était déjà un acquis de l’interprétation freudienne des rêves : « La psychanalyse a redonné au rêve la signification qui lui était jadis, dans les



temps anciens, généralement dévolue, mais elle procède autrement avec lui. Elle ne s'en remet pas à la sagacité de l'interprète du rêve, mais transfère la tâche pour la plus grande part au rêveur lui-même, en l'interrogeant sur ses associations à tel ou tel élément du rêve » (Freud, 1923). Sándor Ferenczi (1910) précisait quant à lui que « la seule solution – si nous voulons connaître le sens complet du rêve avec tous ses déterminants – est la laborieuse analyse des rêves ; pour ce faire, la perspicacité et l'imagination ne suffisent pas : la collaboration entière du rêveur est indispensable ».

S'il ne peut rien sans les précisions et les associations du sujet rêvant, le chercheur joue cependant deux rôles fondamentaux sans lesquels aucune interprétation des rêves ne serait possible : le premier est celui d'une aide bienveillante qu'il apporte à l'explicitation et à l'association (poser des questions, être à l'écoute, relancer l'enquête) ; et le second est celui de la sollicitation des différents éléments du puzzle et de l'articulation qu'il opère entre eux. En effet, l'enquête n'a pas la science infuse et n'aurait pas spontanément idée de procéder à ce travail d'explicitation ou d'association, ni de relier ses expériences passées à des événements récents, ni de tenir compte du cadre du sommeil et des propriétés formelles du langage onirique, autant de points qui dépendent de l'accumulation scientifique des savoirs et des modèles théoriques intégrateurs.

Malgré l'importante implication des enquêtés dans les entretiens, le sociologue ne reprend cependant pas à son compte les interprétations, implicites ou explicites, que proposent ces derniers. Il faut d'ailleurs souligner que les enquêtés, dans l'écrasante majorité des cas de rêves abordés, n'ont aucune idée de ce vers quoi les conduisent leurs souvenirs, leurs descriptions, leurs précisions ou leurs récits d'expériences associés aux différents éléments composant leurs rêves. Ils sont le plus souvent bien incapables de comprendre pourquoi cette situation, cette personne, ce lieu, cet objet, cet animal, cette couleur, ce prix ou ce nombre apparaissent dans leur rêve. C'est seulement lorsque l'enquêteur établit des ponts entre les différentes associations ou les différents éléments d'informations apportés, que l'enquête prend lui-même conscience, au cours de l'entretien, des significations sous-jacentes aux différentes images de ses rêves.

Conclusion : **le métier, la souplesse et l'apprentissage pratique**

Enfin, la nécessité de maîtriser le modèle théorique d'interprétation des rêves qui guide le travail d'entretien explique les difficultés à former des enquêteurs à la méthode mise en œuvre. À la différence des entretiens classiquement réalisés en sociologie, aucune grille standard ne peut être élaborée en vue d'interroger l'ensemble des rêveurs, puisque les questions portent sur des éléments présents dans les rêves et sur des expériences biographiques en lien avec ces éléments. C'est ce

qui fait le caractère particulièrement chronophage d'une telle méthode par entretien, qui suppose la préparation d'une grille spécifique à chaque nouvelle séance.

Par ailleurs, seul un sens pratique de l'opportunité de la « relance » de l'enquêté pour lui faire prolonger un propos, remonter dans ses souvenirs et poursuivre ses associations, peut guider l'enquêteur. Et c'est ce sens de la relance, qui dépend tout à la fois de l'expérience d'enquête acquise au cours d'un parcours de recherches et de la connaissance intime du cadre théorique, qui permet de pérégriner de façon apparemment sauvage sans jamais se perdre.

C'est, je crois, parce qu'il avait bien compris ce type de problème que Freud faisait du suivi d'une cure analytique par l'analyste le préalable pour devenir à son tour psychanalyste. Voir et vivre ce qui se passe au cours d'un entretien sociologique à propos de rêves serait, au fond, le meilleur moyen d'apprendre la manière dont on peut procéder en pratique. Cet apprentissage par mise en situation, voir-faire, identification pratique à un rôle et *mimesis*, est sans doute la forme la plus ancienne d'apprentissage, qui a malheureusement disparu de l'enseignement supérieur, excepté dans quelques rares domaines comme la médecine pour lesquels l'apprentissage par la pratique s'impose comme incontournable. ◆

Bibliographie

- ARNULF, A. et al. 2017. « What does the sleeping brain say ? Syntax and semantics of sleep talking in healthy subjects and in parasomnia patients ». *Sleep*. Vol. 40, n° 11, p. 1-10.
- BLOCH, M. 1997. *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*. Paris, Armand Colin.
- FERENCZI, S. 1910. « The psychological analysis of dreams ». *The American Journal of Psychology*. Vol. 21, n° 2, p. 309-328.
- FREUD, S. 1923. « Psychanalyse et théorie de la libido ». *Œuvres complètes*. Vol. XVI. Paris, Puf, 2010, p. 181-208.
- LAHIRE, B. 2018. *L'interprétation sociologique des rêves*. Paris, La Découverte.
- LAHIRE, B. 2021. *La part rêvée. L'interprétation sociologique des rêves*. 2. Paris, La Découverte.